

# MUTUALIALIA

et *moi*

n°1  
Janv. 2017

Le magazine  
de **Mutualia**  
**Alliance Santé**

DOSSIER | 6

## Quand les enfants auront des dents

**Nouvelle  
formule**

pour le magazine  
de votre mutuelle

**ACTUALITÉS | 3**

Une structure et trois  
délégations territoriales

**PARTENARIAT | 4**

Mutualia et Audika,  
à l'écoute de votre santé !

**Mutualia**

*Entre nous, c'est humain*

3

## Actualités

- Une structure et trois délégations territoriales

4

## Partenariats

- Mutualia et Audika, à l'écoute de votre santé
- Offre carte blanche - Prysm

5

## Produits et services

- TNS : et si on parlait santé et prévoyance

6-7

## ► Dossier

### Quand les enfants auront des dents



8

## Votre délégation régionale

# MUTUALIA et moi n°1

**Directeur de la publication :** Jérôme Reboul

**Rédaction :** service marketing et communication

**Conception :** FVB Communication

**Credit photos :** istockphoto

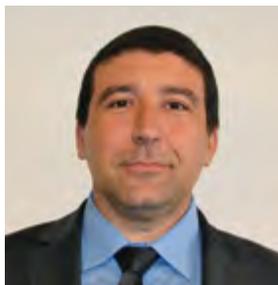
Document non contractuel

**ISSN :** 1629-2154

**Dépôt légal 2016 :** Mutualia Alliance Santé, mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le numéro SIREN 403 596 265

« Sauf accord préalable écrit de Mutualia Alliance Santé, la reproduction de tout ou partie des articles ou illustrations publiées dans ce journal d'information est interdite ».

Ce document est imprimé sur un papier PEFC. La certification PEFC garantit que le papier est fabriqué à partir de bois issu exclusivement de forêts faisant l'objet d'une gestion durable.



éxito

**Philippe LAMAT**  
Président du Conseil  
d'Administration

# À l'écoute de votre santé !

**Cher adhérente, cher adhérent, en cette période, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de santé et réussite pour vous et vos proches. Je formule également des vœux de pleine et entière réussite pour notre mutuelle.**

**V**oilà maintenant un an que notre autorité de contrôle a autorisé la création de MUTUALIA Alliance Santé. Au cours de cette période, vos représentants élus ont poursuivi les travaux de construction de la mutuelle. C'est ainsi que nous avons pu organiser en fin d'année dernière les premières réunions des Délégations Territoriales. Cette innovation de notre mutuelle, offre aux délégués un véritable lieu de rencontre mutualiste permettant l'échange et l'élaboration d'actions sur les territoires. Je tenais ici à souligner l'implication des élus de notre Mutualia et à les remercier pour leur participation à ces échanges. Je gage ici que cette année, nous pourrions voir les premières nouvelles animations de notre mutuelle sur les territoires.

En cette première année d'exercice de Mutualia Alliance Santé, vos élus ont souhaité poursuivre les politiques de maîtrise de l'évolution des tarifs engagées par nos anciennes mutuelles Mutualia, et ont ainsi décidé de limiter l'évolution moyenne de vos cotisations à 2,25 %.

2017 revêt pour nous une importance toute particulière, puisque si pour Mutualia Alliance Santé ce sera l'année de la confirmation, pour le Groupe Mutualia ce sera

l'année de mise en œuvre de notre nouvelle organisation : l'UMG Mutualia. Cette nouvelle structuration du réseau devra nous permettre, dans un cadre de représentation des mutuelles régionales rénové, d'améliorer notre qualité de service et de continuer à vous proposer de nouveaux services, tels que l'offre AUDIKA que vous pourrez découvrir dans ce numéro.

Au cours des semaines à venir, dans un contexte d'élections présidentielles, les candidats à la Présidence de l'Etat, auront à débattre sur le thème de la santé et de la protection sociale. Ce sujet, au cœur des préoccupations de l'ensemble de la population française, mérite plus que des annonces d'intentions, et espérons qu'un large débat puisse s'instaurer au sein duquel le mouvement mutualiste, dont nous sommes un des acteurs, saura défendre toute sa place. Depuis 70 ans, notre système de soins a su répondre aux besoins et attentes de la population, si celui-ci doit aujourd'hui être revisité et notamment dans ses équilibres financiers, il n'en demeure pas moins qu'il doit être pérennisé.

Sur cette note d'espoir, je vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2017.

# Une structure et trois délégations territoriales

Comme vous le savez, depuis plus d'un an, Mutualia Alliance Santé a été créée par le rapprochement de Mutualia Nord de France, Mutualia Méditerranée Cévennes Velay et de Mutualia Santé Atlantique.

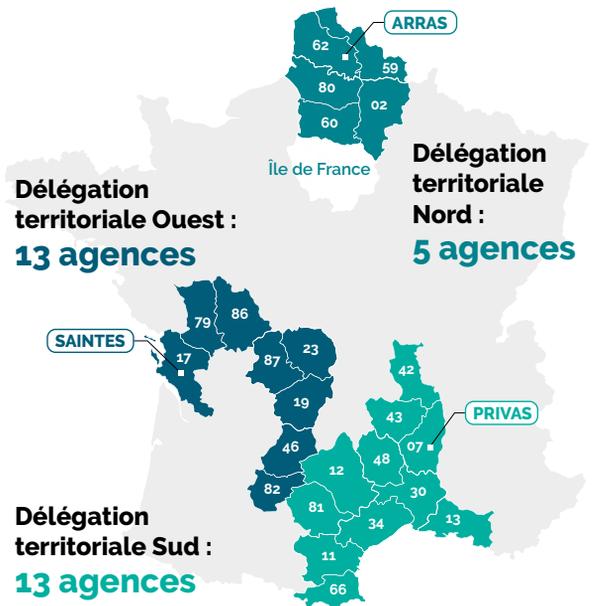
La proximité est l'une des valeurs fondamentales de votre mutuelle. Ainsi, en complément des instances gouvernantes de Mutualia Alliance Santé, 3 délégations territoriales ont vu le jour (elles correspondent au territoire des 3 anciennes entités). Avec ces délégations, vos élus continuent à défendre vos intérêts et prennent en compte les spécificités locales pour faciliter l'accès à une offre de soins de qualité en santé et en prévoyance.

Grâce à ce fonctionnement, rien ne change pour vous, vos représentants élus conservent un ancrage local, vos conseillers de proximité restent les mêmes et vos agences ne ferment pas.

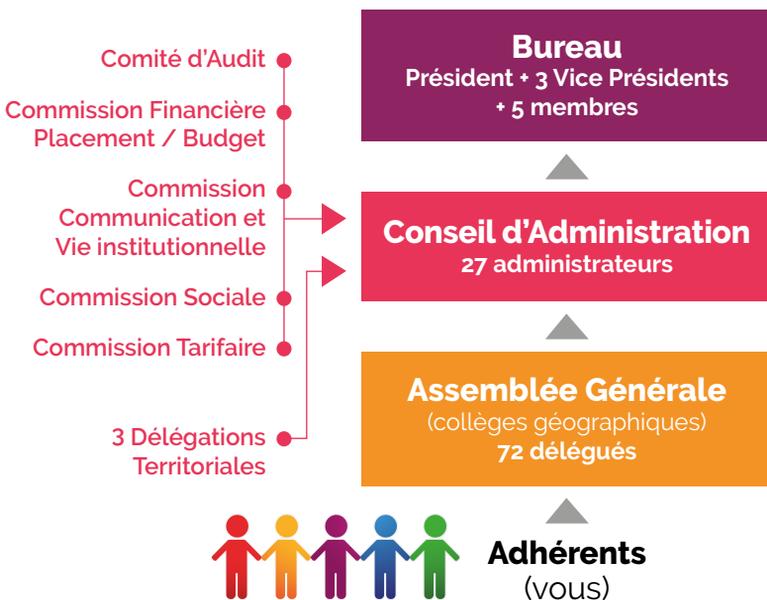
## ► Les premières orientations

Deux assemblées générales ont été tenues. En avril dernier, vous avez élu vos nouveaux représentants pour 6 ans. Ces 72 délégués ont procédé à l'élection des 27 membres du Conseil d'Administration qui, eux-mêmes, ont désigné par vote, M. Lamat, nouveau Président ainsi que les 8 membres du bureau. La deuxième assemblée du 5 juillet a permis à vos délégués d'approuver les modifications statutaires soumises par le Conseil d'Administration de votre

Mutuelle. Afin de respecter l'environnement, les nouveaux statuts et règlement intérieur sont imprimés en quantité limitée. Vous pouvez les consulter dans votre agence, mais aussi en ligne sur votre espace adhérent.



## LA STRUCTURE POLITIQUE



## CHIFFRES CLÉS

Présence sur  
**32**  
départements

**133 000**  
adhérents

+de **120**  
collaborateurs

**63** agences  
et points d'accueil

# Mutualia et Audika, à l'écoute de votre santé !



Avec Mutualia, bénéficiez des offres du n°1 de la correction auditive : Audika. En vous proposant cette nouvelle prestation, Mutualia souhaite rendre le dispositif d'appareillage auditif plus accessible en vous faisant profiter d'un réseau de qualité et de proximité, avec plus de 460 agences réparties sur toute la France.

### ➤ Audika, des avantages exclusifs

En vous rendant dans l'un des centres d'audioprothésistes Audika, vous bénéficiez gratuitement :

- d'un **bilan auditif**,
- d'un **essai en centre\* ou à domicile\*\***,
- du paiement en **10 ou 20 fois sans frais**,
- d'une garantie Satisfaction - possibilité d'**échange dans les deux mois** après l'acquisition de votre équipement,
- de l'assistance nationale dans tous les centres Audika,
- d'un réseau de spécialistes qualifiés proposant des prestations de qualité.

Et grâce à Mutualia bénéficiez également :

- de **tarifs préférentiels** allant jusqu'à **15 % de réduction** ;
- de **journées de dépistages** organisées dans vos agences Mutualia avec un spécialiste Audika.

En choisissant Audika pour la prévention auditive, Mutualia fait le choix d'un partenaire de qualité possédant près de 40 ans d'expérience et satisfaisant 94 % de ses clients.

(source : Ipsos 2015)

\* Voir conditions en centre \*\* Valable sur prescription médicale uniquement

En France,  
6 millions de personnes  
rencontrent des  
difficultés auditives,  
mais **seulement**  
**30 %**  
sont appareillées



Mutualia souhaite améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de perte d'audition en leur proposant des solutions d'aides auditives de qualité et adaptables à leur budget. Alors n'attendez plus, restez connectés à votre entourage avec Audika !

➤ **Découvrez, sans plus attendre, tous les avantages et services** du réseau de correction auditive Audika en vous connectant à votre espace adhérent depuis **mutualia.fr**

## Découvrez l'offre carte blanche - Prysme Vos lunettes sans reste à charge pour vous !



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mutualia vous donne accès à l'offre Carte Blanche - Prysme\*, mise en place chez tous les opticiens référencés, vous permettant de vous équiper à votre vue sans reste à charge !

Pour bénéficier de l'offre, rendez-vous chez l'un des 7 711 opticiens partenaires Carte Blanche. Professionnel certifié, il vous accompagnera dans le choix de votre équipement en vous proposant le forfait Carte Blanche - Prysme correspondant à votre garantie santé\* et le choix entre les 36 montures de la marque 1796, créée spécialement pour l'offre. Ces montures de qualité, fabriquées par le lunetier français Lunettes Régé dans l'Ain et

le Jura, bénéficient notamment de la norme CE et du label Origine France Garantie pour douze d'entre-elles !

Enfin, pour que l'offre soit complète, il vous proposera des verres parmi une sélection de trois verriers reconnus que sont Essilor, Nikon et Zeiss.

**Plus d'informations sur l'offre, les avantages Carte Blanche et la liste des opticiens partenaires en vous connectant sur votre espace adhérent.**

\* Offre valable pour les adhérents ayant une garantie santé avec un forfait optique compris entre 100 € et 550 € et dans le respect de leur plafond de garantie.

# Travailleurs Non Salariés, et si on parlait santé et prévoyance ?

**Artisans, commerçants, professions libérales, vos revenus c'est vous ! Vos remboursements santé et votre prévoyance c'est nous. Mutualia Santé Pro et Mutualia Prévoyance Pro sont les solutions pour protéger votre activité.**

L'offre **Santé PRO** est une offre de protection sociale complète pour vous et votre famille. Composée de 5 formules associées à des renforts en optique et dentaire ainsi que de 3 forfaits bien-être et prévention, cette offre couvre l'ensemble de vos besoins de santé et préserve votre avenir en toute sérénité.

## Mutualia Santé Pro c'est :

- Une offre complète et adaptable à chacun
- Des tarifs attractifs
- Des remboursements jusqu'à 400 % de la base de Sécurité sociale

Pour compléter les prestations insuffisantes des régimes obligatoires des travailleurs non salariés en prévoyance lors d'aléas professionnels, **Mutualia propose ses Solutions Professions indépendantes (SPI)\*** pour :

- Préserver vos revenus par le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité.
- Protéger vos proches en cas de décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.



- Assurer la pérennité de votre entreprise par la garantie frais généraux (loyers, crédits, factures...).

Ces SPI vous apportent des offres modulables et simplifiées sans délai d'attente ni exclusion.

Si vous avez des salariés, découvrez l'ensemble de nos offres pouvant répondre à votre accord de branche auprès de votre conseiller ou sur **mutualia.fr**

*\* Contrat souscrit auprès d'ALPTIS, intermédiaire d'assurance et gestionnaire du contrat N°ORIAS 07 0005 850*

## Votre espace adhérent fait peau neuve !

Mutualia vous invite à découvrir ou redécouvrir l'espace adhérent en ligne qui a été refondu pour vous apporter toujours plus de services.



### Nouveau graphisme

Épuré et simplifié, son ergonomie vous permet de passer d'une rubrique à l'autre avec facilité.

### Nouvelles fonctionnalités

Modifiez vos coordonnées bancaires ou votre adresse, contactez facilement votre conseiller et retrouvez toutes les informations sur votre contrat.

**Et toujours disponible :** l'accès à vos remboursements en ligne, à votre offre de parrainage et vos offres partenaires !

Consultable 24h/24, en toute sécurité depuis votre tablette, ordinateur ou smartphone, votre espace adhérent Mutualia reste toujours accessible pour répondre à toutes vos questions.

### ► Pour vous connecter, rien de plus simple :

**1** Rendez-vous sur le site **mutualia.fr** rubrique « espace adhérent »

**2** Identifiez-vous grâce à votre adresse mail et votre mot de passe **(NOUVEAU : votre numéro de Sécurité sociale n'est plus nécessaire !)**  
**Ou créez votre compte** en cliquant sur « souscription en ligne »



# Quand les enfants auront **des dents**

**Déplacée, cassée, pas de panique la vie de la dent continue. Les techniques médicales et les gestes à suivre.**

Par le Dr Christine Bonnet, Médecin-Conseil Mutualia Alliance Santé

**L**es enfants en jouant, courant ou pratiquant un sport, ont de multiples occasions de subir des coups et de faire des chutes. Une des conséquences de ces accidents est le traumatisme dentaire, dont la très grande fréquence de survenue en fait un problème de santé publique.

## **La consultation chez un dentiste est impérative**

Que la dent soit perdue, cassée ou simplement déplacée, il s'agit toujours d'une urgence dentaire : plus la prise en charge est rapide, meilleures sont les chances de récupérer la dent en bon état de fonctionnement.

Face à tout traumatisme dentaire, il est impératif de consulter rapidement un chirurgien dentiste, seul capable de mesurer pleinement le risque encouru pour la dentition.

Le risque majeur pour une dent traumatisée est la mort pulpaire. Le problème principal concerne donc les dents définitives mais il faut savoir que l'atteinte d'une dent de lait peut retentir sur la dent définitive qui lui succédera.

**La consultation comportera le plus souvent un bilan radiographique**, afin de s'assurer de l'intégrité de la dent traumatisée si elle n'est que déplacée, mais aussi des dents voisines qui ont pu également être touchées lors du choc. On élimine ainsi l'éventualité d'une fracture de la racine sur des dents en apparence saines...

**Lorsque la dent n'est que déplacée**, le dentiste, pour faciliter la guérison, fixera la ou les dents déplacées pour quelques semaines avec des ligatures métalliques.

**Lorsque la dent a été expulsée**, le dentiste la remettra en place après désinfection, puis il réalisera une immobilisation de cette dernière.

Si les dents doivent se nécroser c'est à dire mourir, elles le font le plus souvent dans le semestre suivant le choc.

C'est pourquoi des visites de surveillance à intervalles réguliers et jusqu'à 2 à 3 ans après le traumatisme sont nécessaires. Le changement de couleur d'une dent traumatisée n'est pas un bon signe.

# > Quelques **statistiques**

## 20%

des enfants de 12 ans présentent un traumatisme des dents définitives et **un tiers des enfants d'âge préscolaire** a déjà subi un traumatisme des dents temporaires, ou dents de lait.

> il s'agit plus souvent de **garçons** que de filles.

> Les dents atteintes sont en très grande majorité les **incisives**

### LES CAUSES LES PLUS FRÉQUENTES DES TRAUMATISMES DENTAIRES SONT :

- les chutes et collisions (notamment chutes de vélo)
- la pratique de certains sports : le rugby en tout premier puis les sports de combat (karaté, lutte, judo...)
- les bagarres et les actes de violence



## Alors, que faire face à un traumatisme dentaire ?

### > Perte d'une dent de lait

Il n'est pas nécessaire de replacer une dent de lait dans l'alvéole, car cela peut gêner le développement de la dent définitive sous-jacente.

Dans tous les cas, un avis spécialisé auprès de son chirurgien dentiste s'impose, avec des radiographies afin de vérifier l'intégrité des germes des dents définitives sous-jacentes et des dents voisines. Parfois, le dentiste décidera de garder l'espace laissé vacant à l'aide de « mainteneur d'espace » pour permettre un positionnement correct des dents définitives à venir.

### > Dent définitive perdue

Si la dent est retrouvée et replacée immédiatement (moins d'un quart d'heure après), dans son alvéole après avoir été nettoyée, les chances de succès de cette réimplantation sont assez bonnes.

- 1 **Rechercher la dent** ou le morceau de dent tombé
- 2 **Prendre la dent par la couronne** et surtout pas par la racine.
- 3 **La rincer doucement** dans une solution de sérum physiologique ou dans du lait pour enlever les éventuels débris
- 4 **Ne pas gratter** la racine
- 5 **Replacer immédiatement** la dent dans l'alvéole
- 6 Si la dent ne peut être réimplantée immédiatement, **la placer dans du lait ou sous la langue** (la dent d'un jeune enfant peut aussi être placée dans la bouche d'un parent).
- 7 **Contactez un dentiste rapidement** et lui signaler la raison de l'appel afin que la prise en charge soit réalisée dans l'heure qui suit.

### > Morceau de dent perdu

Il convient de retrouver si possible le fragment de dent cassée, de le conserver « en bouche ». Les circonstances sont alors idéales et la réparation quasi-immédiate, surtout si la fracture n'intéresse pas la pulpe. Il existe des colles et des « composites » permettant de recoller le fragment ou de reconstituer le morceau perdu.

### > Dent déplacée

Si la dent est déplacée, qu'elle soit mobile ou immobile, il est préférable de ne pas y toucher et de laisser faire un dentiste.



*pensez à vous brosser les dents !*

**B**

**Brossez** en haut et en bas séparément

**R**

**Rouleau** : faites un mouvement rotatif, en partant du rose de la gencive vers le blanc de la dent

**O**

**Oblique** : inclinez votre brosse à dents à 45° sur la gencive

**S**

**Suivez un trajet** : faites le tour de toutes les dents, y compris le dessus

## Votre délégation régionale

# Pour 2017, Mutualia simplifie sa carte de tiers payant

Cette évolution est nécessaire car elle prépare la mise en place du tiers payant généralisé (dispense d'avance de frais).

Tous les organismes complémentaires sont concernés et auront l'obligation d'offrir le tiers payant à leurs assurés lorsque ces derniers consultent un professionnel de santé dans ou hors du réseau de soins\*. Cette simplification facilitera le travail des professionnels de santé et des acteurs concernés par le tiers payant et surtout réduira considérablement vos avances de frais.

## > Astuce



Comme la carte vitale, votre carte de tiers payant est à présenter à chaque rencontre avec un professionnel de santé. Conservez-la à côté de votre carte vitale.

Info pratique : Si vous êtes détenteur d'une carte adhérent électronique Mutualia, sa validité a pris fin au 31 décembre 2016, en conséquence vous devez la détruire.



Concrètement, vous avez reçu courant décembre 2016 votre nouvelle carte d'adhérent Mutualia 2017. Cette carte sera votre carte de tiers payant.

**Attention**, les indications sur votre carte ne sont pas relatives à vos garanties. **Vos garanties restent inchangées**. Vous pouvez les consulter sur [mutualia.fr/espace-adhérent](http://mutualia.fr/espace-adhérent) et sur la notice d'information de votre contrat.

Les significations de ces indications sont les suivantes :

- 100 % = Prise en charge complète
- PEC = Prise en charge soumise à un devis ou à un accord préalable.

\* Le Professionnel de Santé reste libre d'accepter ou pas de pratiquer le tiers payant.

## VOS AGENCES

Un numéro de Service Relation Adhérent

05 46 90 07 07

Au moment de l'appel, veuillez à vous munir de votre numéro d'adhérent. Ce numéro se trouve sur votre contrat et sur votre carte d'adhérent.

## mots mêlés

O	A	C	J	H	D	P	J	C	S	G	U	T	T	S	M	B
K	S	P	O	K	U	E	M	C	A	A	E	A	W	Y	U	E
F	Q	T	E	N	M	N	V	A	B	Y	C	I	S	A	U	
U	B	E	O	S	N	A	T	I	A	S	O	I	N	Q	D	
I	E	O	E	O	D	E	E	I	A	B	W	V	P	X	T	Y
D	J	F	I	Y	P	P	I	Q	N	I	S	E	R	L	B	M
P	K	O	C	X	O	A	H	L	S	E	R	G	O	W	H	P
H	U	Y	B	M	J	L	T	U	L	N	A	E	T	R	P	R
A	A	U	A	U	S	U	M	H	A	E	Y	G	E	M	J	E
R	A	D	G	S	O	N	E	E	E	T	R	Z	C	E	U	V
M	R	C	H	G	T	E	D	M	S	R	D	W	T	U	D	E
A	E	I	I	E	F	T	E	A	Y	E	O	D	I	C	H	N
C	N	X	Y	B	R	T	C	J	O	G	U	V	O	Q	W	T
I	F	O	P	A	O	E	I	Z	Q	I	C	Z	N	G	M	I
E	O	F	Z	Z	A	S	N	L	O	V	E	I	X	B	J	O
I	R	E	V	M	N	A	E	T	V	S	U	A	O	E	W	N
D	T	A	M	U	T	U	E	L	L	E	R	V	V	S	U	T

renfort conseiller humain soin	dentaire prévention adhérent protection	bien-être pharmacie mutuelle lunettes	ostéopathe médecine douceur
---	--	--	-----------------------------------

Solution des mots mêlés en ligne sur [mutualia.fr](http://mutualia.fr)  
rubrique « Le groupe » puis « En région »

### 17 Saintes

1 bld de Vladimir  
Lundi au vendredi :  
8h30-12h15 / 13h15-17h

### 17 Saint-Jean- d'Angély

4 rue Rose  
Lundi au vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h  
(le lundi sur RDV)

### 17 Marennès

1 rue Etchebarne  
Lundi au vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h  
(le lundi sur RDV)

### 17 La Rochelle

32 avenue Albert  
Einstein  
Lundi au vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h  
(le lundi sur RDV)

### 17 Jonzac

1 place du 8 mai 1945  
Lundi au vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h  
(le lundi sur RDV)

### 19 Brive- la-Gaillarde

12 avenue de Paris  
Mardi et jeudi :  
9h-12h30 / 13h30-17h  
Les autres jours sur  
RDV au 06 23 42 46 49

### 23 Guéret

28 avenue d'Auvergne  
Lundi au vendredi :  
9h-12h / 14h-16h30  
(le jeudi sur RDV)

### 79 Parthenay

15 bld de la Meilleraye  
Mardi et jeudi :  
9h-12h / 13h30-17h15

### 79 Melle

13 impasse de la Mothe  
Mardi et mercredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h

### 79 Bressuire

146 bis bld de Poitiers  
Mardi : 9h-12h /  
13h30-17h

### 82 Montauban

180 avenue Marcel Unal  
Lundi au vendredi :  
9h-12h / 14h-17h

### 86 Poitiers

37 rue du Touffenet  
Lundi au vendredi :  
9h-12h / 14h-16h45

### 87 Limoges

Impasse Sainte-Claire  
Lundi au vendredi :  
9h-12h / 13h30-17h  
(le jeudi sur RDV)

## Votre délégation régionale

# Pour 2017, Mutualia simplifie sa carte de tiers payant

Cette évolution est nécessaire car elle prépare la mise en place du tiers payant généralisé (dispense d'avance de frais).

Tous les organismes complémentaires sont concernés et auront l'obligation d'offrir le tiers payant à leurs assurés lorsque ces derniers consultent un professionnel de santé dans ou hors du réseau de soins\*. Cette simplification facilitera le travail des professionnels de santé et des acteurs concernés par le tiers payant et surtout réduira considérablement vos avances de frais.

## > Astuce

Comme la carte vitale, votre carte de tiers payant est à présenter à chaque rencontre avec un professionnel de santé.

Conservez-la à côté de votre carte vitale.



\* Le Professionnel de Santé reste libre d'accepter ou pas de pratiquer le tiers payant.

Concrètement, vous avez reçu courant décembre 2016 votre nouvelle carte d'adhérent Mutualia 2017. Cette carte sera votre carte de tiers payant.

**Attention**, les indications sur votre carte ne sont pas relatives à vos garanties. **Vos garanties restent inchangées.** Vous pouvez les consulter sur [mutualia.fr/espace-adherent](http://mutualia.fr/espace-adherent) et sur la notice d'information de votre contrat.

Les significations de ces indications sont les suivantes :

- 100 % = Prise en charge complète
- PEC = Prise en charge soumise à un devis ou à un accord préalable.

## VOS AGENCES

Un numéro de Service Relation Adhérent

04 75 64 63 63

Au moment de l'appel, veillez à vous munir de votre numéro d'adhérent. Ce numéro se trouve sur votre contrat et sur votre carte d'adhérent.

## mots mêlés

O	A	C	J	H	D	P	J	C	S	G	U	T	T	S	M	B
K	S	P	O	K	U	E	M	C	A	A	E	A	W	Y	U	E
F	Q	T	E	N	M	M	N	V	A	B	Y	C	I	S	A	U
U	U	B	E	O	S	N	A	T	I	A	S	O	I	N	Q	D
I	E	O	E	O	D	E	E	I	A	B	W	V	P	X	T	Y
D	J	F	I	Y	P	P	I	Q	N	I	S	E	R	L	B	M
P	K	O	C	X	O	A	H	L	S	E	R	G	O	W	H	P
H	U	Y	B	M	J	L	T	U	L	N	A	E	T	R	P	R
A	A	U	A	U	S	U	M	H	A	E	Y	G	E	M	J	E
R	A	D	G	S	O	N	E	E	T	R	Z	C	E	U	V	
M	R	C	H	G	T	E	D	M	S	R	D	W	T	U	D	E
A	E	I	I	E	F	T	E	A	Y	E	O	D	I	C	H	N
C	N	X	Y	B	R	T	C	J	O	G	U	V	O	Q	W	T
I	F	O	P	A	O	E	I	Z	Q	I	C	Z	N	G	M	I
E	O	F	Z	Z	A	S	N	L	O	V	E	I	X	B	J	O
I	R	E	V	M	N	A	E	T	V	S	U	A	O	E	W	N
D	T	A	M	U	T	U	E	L	L	E	R	V	V	S	U	T

renfort  
soin  
adhérent  
pharmacie  
ostéopathe

conseiller  
dentaire  
protection  
mutuelle  
médecine

humain  
prévention  
bien-être  
lunettes  
douceur

Solution des mots mêlés en ligne sur [mutualia.fr](http://mutualia.fr)  
rubrique « Le groupe » puis « En région »

### 07 Aubenas

3 place du 14 Juillet  
Mardi et jeudi :  
9h30-12h / 13h-17h

### 07 Privas

Route de Chomérac  
Plaine du Lac  
Lundi au vendredi :  
9h-12h / 13h-17h

### 07 Tournon-sur-Rhône

10 rue de Thiers  
Lundi : 9h-12h / 13h-17h

### 11 Narbonne

Bat MSA  
ZAC de Bonne Source  
10 rue A. Boucicaud  
Mercredi : 9h30-12h30 /  
13h30-17h  
Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi : sur RDV

### 30 Nîmes

102 allée de l'Amérique  
Latine  
Lundi au vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h

### 34 Castelnaud-le-Lez

CC Le Moulin à Vent  
1 place Mendès France  
Lundi : 8h30-12h30 /  
13h30-17h30

### 42 Montbrison

15 rue Marguerite  
Fournier  
Jeudi : 9h-12h30  
+ sur RDV

### 42 Saint Étienne

1-3 Cours Victor Hugo  
Lundi au vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h

### 43 Brioude

22 bld Aristide Briand  
Mardi et jeudi :  
9h-12h30 / 13h30-17h

### 43 Le Puy en Velay

11 bld Président Bertrand  
Lundi et mercredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h30  
Vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h

### 43 Yssingeaux

ZA Fromental  
Lundi : 13h30-17h30  
Jeudi : 9h-12h30 /  
13h30-17h30

### 48 Mende

18 rue du Collège  
Mardi : 10h-12h /  
13h30-16h

### 66 Perpignan

6 avenue Carsalade  
du Pont  
Lundi, mercredi, jeudi,  
vendredi : 9h30-12h30 /  
13h30-17h30  
Mardi : 9h-13h /  
13h30-17h30

## Votre délégation régionale

# Pour 2017, Mutualia simplifie sa carte de tiers payant

Cette évolution est nécessaire car elle prépare la mise en place du tiers payant généralisé (dispense d'avance de frais).

Tous les organismes complémentaires sont concernés et auront l'obligation d'offrir le tiers payant à leurs assurés lorsque ces derniers consultent un professionnel de santé dans ou hors du réseau de soins\*. Cette simplification facilitera le travail des professionnels de santé et des acteurs concernés par le tiers payant et surtout réduira considérablement vos avances de frais.

## > Astuce

Comme la carte vitale, votre carte de tiers payant est à présenter à chaque rencontre avec un professionnel de santé.

**Conservez-la à côté de votre carte vitale.**



Concrètement, vous avez reçu courant décembre 2016 votre nouvelle carte d'adhérent Mutualia 2017. Cette carte sera votre carte de tiers payant.

**Attention**, les indications sur votre carte ne sont pas relatives à vos garanties. **Vos garanties restent inchangées.** Vous pouvez les consulter sur [mutualia.fr/espace-adhérent](http://mutualia.fr/espace-adhérent) et sur la notice d'information de votre contrat.

Les significations de ces indications sont les suivantes :

- 100 % = Prise en charge complète
- PEC = Prise en charge soumise à un devis ou à un accord préalable.

*\* Le Professionnel de Santé reste libre d'accepter ou pas de pratiquer le tiers payant.*

## mots mêlés



renfort conseiller humain soin	dentaire prévention adhérent protection	bien-être pharmacie mutuelle lunettes	ostéopathe médecine douceur
---	--	--	-----------------------------------

Solution des mots mêlés en ligne sur [mutualia.fr](http://mutualia.fr)  
rubrique « Le groupe » puis « En région »

## VOS AGENCES

Un numéro de Service Relation Adhérent

**03 21 15 99 99**

À la réception de l'appel, veuillez à vous munir de votre numéro d'adhérent.  
Ce numéro se trouve sur votre contrat et sur votre carte d'adhérent.

### 02 Saint-Quentin

18 rue Dachery  
02100 Saint-Quentin  
Mardi et vendredi : 9h-12h

### 59 Lille

31 rue d'Inkermann  
59000 Lille  
Mardi et mercredi :  
9h30-12h30 / 13h30-17h30

### 62 Arras

1 rue André Gatoux  
62000 Arras  
Lundi et jeudi :  
9h-12h30 / 13h30-17h  
Vendredi : 15h-17h

### 77 Meaux

5 rue du Grand Cerf  
77100 Meaux  
Lundi au vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h45

### 80 Amiens

10 rue Général Leclerc  
80000 Amiens  
Jeudi : 9h-12h